



PREPARATION AUX ÉPREUVES DE SÉLECTION POUR ENTRER EN FORMATION INFIRMIÈRE PARCOURS FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

« Enregistré sous le numéro 5329PO161 29
auprès du préfet de la région Bretagne »

Contact

Lorraine BACK
Secrétaire formation continue
contact@ifsi-quimper.fr
Tél : 02 98 98 66 82
Poste 68 90

Lieu de formation

Quimper

Calendrier

du 08 octobre 2024
au 27 février 2025

Coût de la formation

Adhérent GIP
798.00 €/agent

Non adhérent GIP
885.50 €/agent

Objectifs

Permettre aux candidats d'optimiser leurs connaissances et capacités en situation d'épreuves de sélection.

Objectifs opérationnels

- ⇒ Accompagner le candidat à l'élaboration de son dossier d'inscription à la sélection FPC
- ⇒ Développer les aptitudes en français et mathématiques en vue des épreuves écrites de sélection
- ⇒ Préparer le candidat à l'entretien motivationnel de sélection
- ⇒ Se projeter en formation en tant que futur apprenant

Public

Toute personne relevant de la formation professionnelle continue telle que définie par l'article L6311-1 du code du travail et justifiant d'une durée minimum de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection.

Durée

10 jours répartis sur 5 semaines soit 70 heures.

Intervenants

Cadres de santé formateurs, professeur de français, praticien en sophrologie

Modalités pédagogiques

- ⇒ Test de positionnement
- ⇒ Travail de groupe
- ⇒ Apports de connaissances
- ⇒ Simulation aux différentes épreuves de sélection
- ⇒ Sophrologie

Modalités d'évaluation

Mesure de la satisfaction à la fin de la session de formation
Une attestation est délivrée à l'issue de la formation
Taux de réussite aux épreuves de sélection

Nombre de stagiaires

Minimum 8 participants
Maximum 14 participants

L'IFPS se réserve le droit d'annuler la session de formation en cas de nombre de participants < à 8

Accessibilité

Accès aux personnes en situation de handicap nous contacter

Contexte

Pour être admis à la formation au diplôme d'État d'infirmier telle que définie par l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'État d'infirmier et par l'article L.6311-1 du Code du travail, les candidats relevant de la formation professionnelle continue doivent satisfaire aux épreuves de sélections suivantes :

- ⇒ Entretien, durant 20 minutes et noté sur 20 points, centré sur l'expérience professionnelle du candidat.
- ⇒ Épreuve écrite d'une durée d'une heure et notée sur 20 points, comprenant deux parties : une épreuve rédactionnelle dans le domaine sanitaire et social et une épreuve de calculs simples.

Une note inférieure à 8/20 à l'une des deux épreuves (orale et écrite) est éliminatoire. Pour être admis, le candidat doit obtenir un total d'au-moins 20/40 aux deux épreuves.

PROGRAMME

Elaboration du dossier d'inscription à la sélection FCP

- ⇒ Construire un projet professionnel en s'appuyant sur les expériences antérieures
- ⇒ Élaborer un CV et une lettre de motivation

Expression écrite

- ⇒ Lire et comprendre un document
- ⇒ Lire une consigne et y répondre
- ⇒ Développer ses qualités rédactionnelles :
 - ⇒ Rédiger en respectant les règles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe
 - ⇒ Utiliser un vocabulaire adéquat
 - ⇒ Construire une analyse- une argumentation et rédiger une synthèse
 - ⇒ Enrichir ses connaissances et développer sa veille professionnelle dans le domaine sanitaire et sociale

Aptitudes numériques

- ⇒ Renforcer ses aptitudes numériques : les 4 opérations - conversion - pourcentages - équation à une inconnue
- ⇒ Améliorer son raisonnement mathématiques : résoudre des problèmes de distance, de temps, de proportionnalité

Préparation à l'entretien motivationnel

- ⇒ Structurer une présentation orale
- ⇒ Présenter son projet professionnel, ses expériences professionnelles et compétences
- ⇒ Développer ses aptitudes à s'exprimer devant un jury et être capable d'argumenter oralement son projet professionnel
- ⇒ Savoir gérer son stress

Projection dans la formation en tant que futur apprenant

- ⇒ Découvrir la formation menant au diplôme d'infirmier
- ⇒ Travailler sa représentation du métier d'infirmier
- ⇒ Identifier son profil d'apprentissage
- ⇒ Développer ses ressources méthodologiques et ses capacités relationnelles en vue de l'entrée en formation
- ⇒ Se familiariser à l'utilisation d'une plateforme de formation et aux outils bureautiques